

**Assemblée générale  
Conseil de sécurité**

Distr. générale  
18 octobre 2004  
Français  
Original: anglais

**Assemblée générale**  
**Dixième session extraordinaire d'urgence**  
Point 5 de l'ordre du jour  
**Mesures illégales prises par Israël à Jérusalem-Est**  
**occupée et dans le reste du territoire palestinien occupé**

**Conseil de sécurité**  
**Cinquante-neuvième année**

**Lettres identiques datées du 18 octobre 2004, adressées  
au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité  
par l'Observateur permanent de la Palestine  
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Au cours de la période de moins de trois semaines qui s'est écoulée depuis le 29 septembre 2004, les forces d'occupation israéliennes ont tué au moins 150 Palestiniens, dont des femmes et des enfants, dans le territoire palestinien occupé. L'écrasante majorité des personnes tuées au cours de cette période l'ont été à la suite de raids et d'attaques violents et meurtriers menés par la puissance occupante dans le nord de la bande de Gaza, en particulier dans le camp de réfugiés de Jabiliya. Utilisant des chars, des hélicoptères de combat et des bulldozers, les forces d'occupation israéliennes ont déclenché des attaques d'une violence extrême, frappant sans discrimination les civils palestiniens de cette zone, tuant au moins 139 Palestiniens, dont des femmes et des enfants, et infligeant des blessures, certaines graves, à 500 autres. Au cours de cette même période, les forces d'occupation ont causé des destructions aveugles et systématiques dans cette zone, démolissant au moins 80 maisons palestiniennes et en endommageant des douzaines d'autres, et détruisant d'autres biens, y compris des champs, des vergers et des infrastructures essentielles.

Alors que, selon certaines informations, Israël, puissance occupante, a terminé ses « opérations » dans le nord de la bande de Gaza, de récentes déclarations du Ministre israélien de la défense, M. Shaul Mofaz, et les actions persistantes des forces d'occupation israéliennes vont en sens contraire. Bien qu'il ait été annoncé en fin de journée vendredi que la puissance occupante envisageait de retirer ses forces de la zone, les forces d'occupation israéliennes ont continué à mener des attaques et à tuer des Palestiniens, notamment en recourant à des exécutions extrajudiciaires. Depuis vendredi, 10 Palestiniens au moins ont été tués par les forces d'occupation. En outre, M. Mofaz a déclaré qu'en fait Israël n'avait pas mis fin à sa campagne dans le nord de la bande de Gaza, qu'il continuait à prendre des « mesures

spéciales » et que les forces devaient être prêtes à une rentrée immédiate dans les zones considérées.

En l'absence d'une position ferme et nette de la part de la communauté internationale exigeant une cessation immédiate des attaques israéliennes contre la population civile palestinienne occupée, des déclarations du genre de celle faite par M. Mofaz ainsi que la poursuite du carnage dont est victime le peuple palestinien dans la bande de Gaza et dans tout le reste du territoire palestinien occupé sont malheureusement inévitables. Il est incontestable que le Conseil de sécurité porte la responsabilité de la persistance de la crise dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est. L'impuissance du Conseil à s'acquitter de la responsabilité qui lui incombe au premier chef d'assurer le maintien de la paix et de la sécurité internationales en ce qui concerne la situation dans le territoire palestinien occupé est aveuglante et ne peut pas être passée sous silence. Il est impossible aussi de passer sous silence ou d'ignorer le nombre élevé de Palestiniens tués, y compris de nombreux enfants, depuis que le Conseil s'est réuni et a mis son veto au projet de résolution sur la question. L'impuissance du Conseil à cet égard est une question grave dont il faut s'occuper. Ce qui est en jeu, c'est la crédibilité et l'autorité du Conseil de sécurité, ainsi que la sécurité, le bien-être et la survie du peuple palestinien et les chances de paix au Moyen-Orient.

La présente lettre fait suite aux 207 lettres que nous vous avons déjà adressées au sujet de la crise persistante qui sévit depuis le 28 septembre 2000 dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est. Ces lettres, datées du 29 septembre 2000 (A/55/432-S/2000/921) au 14 octobre 2004 (A/ES-10/288-S/2004/816), constituent les annales des crimes commis par les forces d'occupation contre le peuple palestinien depuis septembre 2000. Israël, puissance occupante, doit être tenue responsable de tous ces crimes de guerre, actes de terrorisme d'État et violations systématiques des droits de l'homme commis contre le peuple palestinien, et les auteurs de ces actes doivent être traduits en justice.

Comme suite aux lettres susmentionnées, j'ai le regret de vous informer que, depuis ma dernière lettre, au moins 10 Palestiniens ont été tués par les forces d'occupation israéliennes, ce qui porte à 3 408 le nombre total des martyrs palestiniens depuis septembre 2000. (Les noms des martyrs identifiés figurent dans l'annexe à la présente lettre.)

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de la dixième session extraordinaire d'urgence de l'Assemblée générale, au titre du point 5 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,  
Observateur permanent de la Palestine  
auprès de l'Organisation des Nations Unies  
(*Signé*) Nasser **Al-Kidwa**

**Annexe aux lettres identiques datées du 18 octobre 2004,  
adressées au Secrétaire général et au Président  
du Conseil de sécurité par l'Observateur permanent  
de la Palestine auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Noms des Palestiniens tués par les forces d'occupation israéliennes  
dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est\*  
(du vendredi 15 au lundi 18 octobre 2004)**

**Vendredi 15 octobre 2004**

1. Amin Khalil Masoud
2. Ra'ed Khalil Abu Seif
3. Wa'el Mohammed Moussa Saleh
4. Fatima Asaleiyeh

**Samedi 16 octobre 2004**

Mohammed Mansour Rizq Al Aleh

**Lundi 18 octobre 2004**

1. Mahomoud Al-Sheikh Khalil (décédé des suites de blessures reçues le 10 octobre 2004)
2. Sa'di Abu Al Eish
3. Mohammed Ashoor
4. Abdelsattar Suliman Al Ja'fary
5. Abdelaziz Najah Al-Jazzar

---

\* Le nombre total de martyrs palestiniens tués par les forces d'occupation israéliennes depuis le 28 septembre 2000 est de 3 408.